



Accord de Sous-Traitance

Et politique de protection des données personnelles

Version : 20251112

Conditions contractuelles en vigueur en date du 12/11/2025

Préambule	2
Article 1. Définitions	3
Article 2. Objet	3
Article 3. Description du traitement faisant l'objet de la sous-traitance	4
Article 4. Durée du contrat	5
Article 5. Obligations de l'Editeur Sous-Traitant.....	5
Article 6. Sort des données	10
Article 7. Délégué à La Protection des Données.....	10
Article 8. Obligations de l'Utilisateur Responsable de Traitement.....	11
Article 9. Limitation de responsabilité liée aux réseaux publics de télécommunication	12
Formulaire de consentement	13

Préambule

Le présent contrat de sous-traitance s'applique de façon exclusive entre :

L'entreprise NICOLAS Mathilde EI, domicilié au 35 impasse du Gatu – 38 300 RUY MONTCEAU, dont le numéro SIRET est 923 755 441 00022, représentée par Mathilde PELTIER, éditeur du Web Logiciel « reflexcheck » et du site internet associé <https://www.reflexcheck.com>.

Ci-après dénommée l'« **EDITEUR SOUS-TRAITANT** »

Et

Toute personne physique ou morale professionnelle qui souscrit à un abonnement au Web Logiciel via le site internet.

Ci-après dénommée l'« **UTILISATEUR RESPONSABLE DE TRAITEMENT** ».

Les Parties conviennent ce qui suit :

Conformément à l'article 28 du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Éditeur du Web Logiciel formalise sa relation avec chaque client utilisateur afin de définir les conditions dans lesquelles il traite et protège les données personnelles enregistrées dans le cadre de l'utilisation du Service.

Article 1. Définitions

« **Editeur Sous-traitant** » : l'entreprise Mathilde NICOLAS Et dès lors qu'elle traite des données personnelles pour le compte de l'Utilisateur Responsable de Traitement.

« **Utilisateur Responsable de Traitement** » : toute personne, physique ou morale, de droit privé ou public, ayant souscrit à un abonnement au Web Logiciel « reflexcheck » et utilisant ce Web Logiciel pour établir des bilans et des suivis de séances auprès de ses consultants.

« **Sous-traitant Ulérieur** » : toute personne, physique ou morale, de droit privé ou public, à laquelle l'Editeur Sous-Traitant fait appel pour mener des activités spécifiques de traitement des données.

« **Consultant** » : toute personne physique bénéficiaire d'une prestation de bilan ou de suivi réflexes fournie par l'Utilisateur Responsable de Traitement. Par commodité, l'interface du Web Logiciel peut utiliser indifféremment les termes « consultant » ou « client ».

« **Site internet** » : site internet accessible à l'adresse <https://www.reflexcheck.com> utilisé par l'Editeur Sous-Traitant pour la commercialisation de son Web Logiciel.

« **Web Logiciel** » : ensemble des données, programmes et solutions logicielles mises à disposition de l'Utilisateur Responsable de Traitement en mode SaaS (Software as a service) via le site internet et lui permettant de mener des séances de bilan et de suivi en réflexes.

« **Abonnement** » : définit l'engagement de l'Utilisateur Responsable de Traitement à verser un paiement forfaitaire et périodique à l'éditeur pour bénéficier de l'usage continu du Web Logiciel.

« **Données personnelles** » : Toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable. Parmi ces données, on trouve par exemple le nom, le prénom, le numéro de téléphone, un numéro identifiant, des éléments propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, culturelle, sociale...

« **Violation de données personnelles** » : désigne un accès non autorisé et/ou une violation de sécurité des données personnelles entraînant la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée de ces données de manière accidentelle ou illicite.

Article 2. Objet

Les présentes clauses ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Editeur Sous-Traitant s'engage à effectuer pour le compte de l'Utilisateur Responsable de Traitement les opérations de traitement de données personnelles définies ci-après.

Dans le cadre de leurs relations contractuelles, les parties s'engagent à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données personnelles et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018 (ci-après, « *le règlement européen sur la protection des données* »).

Article 3. Description du traitement faisant l'objet de la sous-traitance

L'Editeur Sous-Traitant met à disposition de l'Utilisateur Responsable de Traitement un Web Logiciel de gestion de séances en réflexes archaïques.

Pour ce faire, l'Editeur Sous-Traitant est autorisé à traiter pour le compte de l'Utilisateur Responsable de Traitement les données personnelles de ses consultants nécessaires pour l'établissement des bilans et suivis en réflexes archaïques.

Dans le cadre de la fourniture du Service, les opérations de traitement réalisées par l'Éditeur Sous-Traitant sur les données personnelles pour le compte de l'Utilisateur Responsable de Traitement comprennent notamment :

- L'hébergement des données sur les serveurs du prestataire choisi par l'Éditeur.
- La sauvegarde et la conservation sécurisée des données.
- L'affichage des données au sein du Web Logiciel.
- La mise à disposition de ces données sous forme de fichiers téléchargeables par l'Utilisateur.

Les finalités du traitement sont :

- La création, la modification et la suppression de fiches consultant.
- La saisie, la modification, l'enregistrement, la suppression des informations communiquées par le consultant lors de la séance et notamment : leur identité, celle des parents pour les enfants, leurs coordonnées, leur date de naissance, les motifs et objectifs de consultation, les difficultés rencontrées, les accompagnements en cours avec d'autres professionnels.
- L'enregistrement des observations et des taux de maturation réflexes lors des tests.
- L'enregistrement des informations personnalisées pour le compte-rendu écrit à destination du consultant.
- L'enregistrement des équilibres et remodelages effectués en séance.
- L'enregistrement des exercices d'assimilation proposés au consultant.
- Le suivi des séances effectuées avec chaque consultant.

Les données personnelles traitées sont à la discrétion de l'Utilisateur Responsable de Traitement dans la limite du cadre juridique en vigueur.

L'Utilisateur Responsable de Traitement est seul responsable des données qu'il saisit, en particulier en ce qui concerne les champs libres. Il lui est rappelé que toutes appréciations subjectives sur les capacités et caractéristiques sociales et psychologiques des consultants sont en principe interdites ainsi que le traitement de données sensibles, hormis les données relatives à la santé nécessaires au bon déroulement des séances.

En saisissant les données dans le Web Logiciel, l'Utilisateur Responsable de Traitement met à la disposition de l'Editeur Sous-Traitant les informations nécessaires au traitement de ces données.

L'Editeur Sous-Traitant ne sera en aucun cas responsable du non-respect par l'Utilisateur Responsable de Traitement de ses obligations légales ou conventionnelles au regard des Données Personnelles et des Données Sensibles.

Les catégories de personnes concernées sont les consultants de l'Utilisateur Responsable de Traitement.

La durée du traitement et de sauvegarde des données est liée à la continuité de la souscription d'un abonnement par l'Utilisateur Responsable de Traitement.

Article 4. Durée du contrat

Le présent contrat entre en vigueur dès souscription à un abonnement par l'Utilisateur Responsable de Traitement depuis le site internet « reflexcheck ».

La durée du contrat est fixée selon l'abonnement souscrit, à savoir un abonnement mensuel, semestriel ou annuel, renouvelé par tacite reconduction. L'Utilisateur Responsable de Traitement peut interrompre cet abonnement à tout moment.

Article 5. Obligations de l'Editeur Sous-Traitant

L'Editeur Sous-Traitant, qui a une prestation purement technique, s'engage vis-à-vis de L'Utilisateur Responsable de Traitement à :

1. Traiter les données uniquement pour les seules finalités objet de la sous-traitance.
2. Traiter les données conformément aux informations saisies dans le Web Logiciel par l'Utilisateur Responsable de Traitement.

Si l'Éditeur Sous-Traitant estime qu'une instruction constitue une violation du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) ou de toute autre disposition du droit de l'Union ou du droit d'un État membre relative à la protection des données, il en informe immédiatement l'Utilisateur Responsable de traitement.

Dans l'hypothèse où l'Éditeur Sous-Traitant serait tenu de procéder à un transfert de données vers un pays tiers ou une organisation internationale, en vertu du droit de l'Union ou du droit de l'État membre auquel il est soumis, il en informerait préalablement l'Utilisateur Responsable de traitement, sauf si la législation applicable interdit une telle information pour des motifs importants d'intérêt public.

Il est toutefois rappelé qu'en principe, les données traitées par l'Éditeur Sous-Traitant et, le cas échéant, par ses Sous-Traitants ultérieurs, sont hébergées et conservées exclusivement en France.

3. Garantir la confidentialité des données personnelles traitées dans le cadre du présent contrat.

4. Veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données personnelles en vertu du présent contrat
 - s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité
 - reçoivent la formation nécessaire en matière de protection des données personnelles
5. Prendre en compte les principes de protection des données dès la conception et de protection des données par défaut

L'Éditeur, agissant en qualité de Sous-Traitant, s'engage à mettre en œuvre, dès la conception du Web Logiciel et tout au long de son évolution, les principes de protection des données dès la conception ("privacy by design") et par défaut ("privacy by default"), conformément à l'article 25 du Règlement (UE) 2016/679 (RGPD).

6. Veiller au respect du cadre juridique par les Sous-Traitants ultérieurs

L'Éditeur Sous-Traitant peut faire appel à un ou plusieurs Sous-Traitants Ultérieurs pour mener des activités de traitement spécifiques. Le Sous-Traitant Ultérieur est tenu de respecter le cadre juridique en vigueur (RGPD, loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée notamment).

Sont notamment identifiés à ce jour comme Sous-Traitants ultérieurs :

- Loïc PELTIER domicilié au 35 impasse du Gatu, 38300 RUY MONTCEAU pour le développement informatique du Web Logiciel.
- Hosteur SA, siège social : 201 Route du Lac Lussy, 1618 Châtel Saint Denis - Suisse, SIRET : CH-550-105672, Téléphone : 09 88 66 05 50. pour l'hébergement des données. Hosteur SA dispose de la certification Hébergeur de Données de Santé (HDS) en France.

7. Permettre l'exercice des droits des personnes

Lorsque les personnes concernées par les traitements de données personnelles, à savoir les consultants, exercent auprès de l'Éditeur Sous-Traitant des demandes d'exercice de leurs droits (droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition), celui-ci doit adresser ces demandes dès réception par courrier électronique à l'Utilisateur Responsable de Traitement.

Cette transmission s'effectuera par courrier électronique à l'adresse de contact communiquée par l'Utilisateur Responsable de traitement lors de la souscription à l'abonnement.

Il appartient ensuite à l'Utilisateur Responsable de traitement de donner suite à la demande dans les conditions et délais prévus par la réglementation applicable.

8. Notifier les Violations de données personnelles

L'Editeur Sous-Traitant notifie dans les meilleurs délais par courrier électronique à l'Utilisateur Responsable de Traitement toute violation de données personnelles dès lors qu'il en a connaissance. Cette notification est accompagnée de toute documentation utile afin de permettre à l'Utilisateur Responsable de Traitement, si nécessaire, de notifier cette violation à l'autorité de contrôle compétente (la CNIL).

La notification contient au moins :

- La description de la nature de la Violation y compris, si possible, les Catégories de personne et le nombre approximatif de personnes concernées par la violation, les catégories et le nombre approximatif d'enregistrements de données personnelles concernés.
- Le nom et les coordonnées du délégué à la protection des données ou d'un autre point de contact auprès duquel des informations supplémentaires peuvent être obtenues.
- La description des conséquences probables de la Violation de données personnelles.
- La description des mesures prises pour remédier à la Violation de données personnelles, ou le cas échéant les mesures pour en atténuer les éventuelles conséquences négatives.

Si, et dans la mesure où il n'est pas possible de fournir toutes ces informations en même temps, les informations peuvent être communiquées de manière échelonnée sans retard indu.

Il est rappelé à l'Utilisateur Responsable de Traitement qu'il a l'obligation de documenter les Violations de données personnelles. L'Editeur Sous-Traitant s'engage à fournir ses meilleurs efforts pour assister l'Utilisateur Responsable de Traitement dans cette démarche.

Si la Violation est imputable à l'Editeur Sous-Traitant, celui-ci ne pourra pas facturer la prestation d'assistance à la documentation de la Violation. Inversement, si celle-ci est consécutive à une action de l'Utilisateur Responsable de Traitement, l'Editeur Sous-Traitant pourra facturer cette prestation d'assistance sur la base d'un devis accepté par l'Utilisateur Responsable de Traitement.

Lorsque la violation des données personnelles est susceptible d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés d'une personne physique, l'Utilisateur Responsable de Traitement doit communiquer cette Violation au Consultant dans les meilleurs délais. Si l'Utilisateur Responsable de Traitement charge l'Editeur Sous-Traitant de réaliser cette mission, celle-ci pourra donner lieu à une facturation négociée sur la base d'un devis accepté par le l'Utilisateur Responsable de Traitement dès lors que l'Editeur Sous-Traitant n'est pas à l'origine de la Violation concernée.

Il est rappelé à l'Utilisateur Responsable de Traitement que la communication de la violation de données au consultant concerné décrit la nature de cette violation en des termes clairs et simples. La communication contient au moins :

- La description de la nature de la Violation de données personnelles y compris, si possible, les catégories et le nombre approximatif de personnes concernées par la violation et les catégories et le nombre approximatif d'enregistrements de données personnelles concernés.

- Le nom et les coordonnées du délégué à la protection des données ou d'un autre point de contact auprès duquel des informations supplémentaires peuvent être obtenues.
- La description des conséquences probables de la violation de données personnelles.
- La description des mesures prises pour remédier à la violation de données personnelles, ou le cas échéant les mesures pour en atténuer les éventuelles conséquences négatives.

9. Aider l'Utilisateur Responsable de Traitement au respect de ses obligations

L'Éditeur, agissant en qualité de Sous-Traitant, apporte son assistance, dans la mesure de ses moyens techniques, organisationnels et de sa disponibilité, à l'Utilisateur, agissant en qualité de Responsable de traitement, afin de lui permettre de remplir ses obligations au titre des articles 32 à 36 du Règlement (UE) 2016/679 (RGPD), et notamment en ce qui concerne :

- La réalisation d'analyses d'impact relatives à la protection des données (AIPD / DPIA), lorsque celles-ci sont requises.
- La consultation préalable de l'autorité de contrôle compétente, le cas échéant.

L'Éditeur Sous-Traitant n'a pas compétence juridique pour déterminer si une analyse d'impact ou une consultation préalable est nécessaire, cette appréciation relevant de la seule responsabilité de l'Utilisateur Responsable de traitement.

Les prestations spécifiques d'assistance susceptibles de dépasser les obligations habituelles du contrat pourront, le cas échéant, faire l'objet d'une facturation complémentaire, sur la base d'un devis préalablement accepté par l'Utilisateur Responsable de traitement.

10. Mettre en œuvre les mesures de sécurité appropriées

L'Éditeur, agissant en qualité de Sous-Traitant, s'engage à mettre en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque, conformément à l'article 32 du Règlement (UE) 2016/679 (RGPD).

Ces mesures comprennent notamment :

- Le chiffrement des données personnelles.
- Des procédures permettant de rétablir rapidement la disponibilité des données personnelles et l'accès à celles-ci en cas d'incident physique ou technique.
- Des dispositifs de sauvegarde régulière et de récupération sécurisée des données.
- Une traçabilité des accès et des opérations effectuées dans le Web Logiciel.
- La sécurisation des communications entre l'ordinateur de l'Utilisateur Responsable de traitement et les serveurs de l'Éditeur Sous-Traitant via le protocole HTTPS.
- L'hébergement des données en France, sur les serveurs de l'hébergeur Hosteur, certifié Hébergeur de Données de Santé (HDS), garantissant un niveau de sécurité conforme aux exigences applicables.

Durée de conservation des données :

Les données personnelles sont conservées pendant la durée de l'abonnement augmentée d'une période de sauvegarde de deux mois, sauf demande contraire du Responsable de traitement.

Mentions d'information :

L'Éditeur met à disposition du Responsable de traitement les éléments nécessaires pour permettre la rédaction de la mention d'information à destination des consultants.

Modes opératoires :

L'Éditeur tient à jour une documentation interne détaillant les procédures de sauvegarde, de restauration et de gestion des incidents de sécurité.

L'Éditeur Sous-Traitant veille à ce que toute personne autorisée à traiter les données personnelles s'engage à respecter la confidentialité et ne les traite que sur instruction du Responsable de traitement.

L'Utilisateur, agissant en qualité de Responsable de traitement, s'engage également à mettre en œuvre les mesures de sécurité adaptées à la nature des données et aux risques encourus, et notamment à :

- Protéger ses identifiants et mots de passe d'accès au Web Logiciel.
- Limiter les accès aux seules personnes habilitées.
- Maintenir à jour les systèmes d'exploitation et antivirus de ses équipements.
- Assurer la confidentialité des données exportées ou téléchargées depuis le Web Logiciel.
- Signaler sans délai à l'Éditeur tout incident ou suspicion d'accès non autorisé à son compte.

11. Tenir un registre des catégories d'activités de traitement

L'Éditeur, agissant en qualité de Sous-Traitant, déclare tenir par écrit (sous forme électronique) un registre de toutes les catégories d'activités de traitement effectuées pour le compte de l'Utilisateur, agissant en qualité de Responsable de traitement, conformément à l'article 30, paragraphe 2, du Règlement (UE) 2016/679 (RGPD).

Ce registre comprend notamment les informations suivantes :

- Le nom et les coordonnées de l'Utilisateur Responsable de traitement pour le compte duquel l'Éditeur agit, ainsi que, le cas échéant, celles de ses sous-traitants ultérieurs et de son délégué à la protection des données (DPO).
- Les catégories de traitements effectués pour le compte de l'Utilisateur Responsable de traitement.
- Le cas échéant, les transferts de données personnelles vers un pays tiers ou une organisation internationale, y compris l'identification de ce pays ou de cette organisation, ainsi que, pour les transferts fondés sur l'article 49, paragraphe 1, deuxième alinéa du RGPD, les documents attestant de l'existence de garanties appropriées.

- Une description générale des mesures de sécurité techniques et organisationnelles mises en œuvre pour protéger les données personnelles.

Le caractère exact et complet des informations contenues dans ce registre dépend des éléments communiqués par l'Utilisateur Responsable de traitement.

En conséquence, l'Éditeur Sous-Traitant ne saurait être tenu responsable du caractère inexact ou incomplet du registre dès lors que l'Utilisateur ne lui a pas fourni toutes les informations nécessaires à sa tenue ou à sa mise à jour.

12. Fournir la documentation

L'Éditeur, agissant en qualité de Sous-Traitant, met à la disposition de l'Utilisateur, agissant en qualité de Responsable de traitement, toute la documentation nécessaire pour démontrer le respect des obligations qui lui incombent au titre du présent accord et du Règlement (UE) 2016/679 (RGPD).

Article 6. Sort des données

Sauf demande écrite contraire de l'Utilisateur Responsable de Traitement, l'Éditeur Sous-Traitant s'engage à détruire toutes les données personnelles dans un délai de deux (2) mois maximum après résiliation de l'abonnement.

Durant cette période de deux (2) mois, l'Utilisateur Responsable de Traitement pourra demander, s'il le souhaite, à l'Éditeur l'envoi des données et leur destruction de manière anticipée.

Au-delà du délai de deux mois prévus par le présent article, plus aucune restitution des données ne sera possible.

Article 7. Délégué à La Protection des Données

Conformément à l'article 37 du règlement européen sur la protection des données, l'Éditeur Sous-Traitant communique à l'Utilisateur Responsable de Traitement le nom et les coordonnées de son délégué à la protection des données :

Mathilde PELTIER
35 impasse du Gatu - 38300 RUY MONTCEAU
dpd@reflexcheck.com
Tel : 06 21 03 87 86

Article 8. Obligations de l'Utilisateur Responsable de Traitement

L'Utilisateur Responsable de Traitement s'engage à :

- À être lui-même en conformité avec le RGPD et la Loi française.
- Documenter par écrit toute instruction concernant le traitement des données par l'Editeur Sous-Traitant.
- S'assurer que les données qu'il collecte et enregistre dans le Web Logiciel sont exactes et à jour.
- Ne collecter que les données strictement nécessaires à la finalité du traitement (principe de minimisation des données).
- Obtenir le consentement de ses consultants pour la collecte et le traitement de leurs données personnelles, conformément aux exigences du RGPD (consentement libre, spécifique, éclairé et univoque). Un formulaire type est proposé à la fin de ce document et le Web Logiciel propose une fonctionnalité permettant de tracer l'obtention du consentement, mais l'Utilisateur Responsable de Traitement reste seul responsable de l'effectivité et de la validité du consentement obtenu, ainsi que de sa formalisation (exemple : formulaire papier signé, email de confirmation, déclaration orale enregistrée).
- Informer ses consultants de :
 - L'identité du responsable de traitement (lui-même).
 - Les finalités du traitement (bilan réflexes archaïques).
 - La base légale du traitement (le RGPD et la Loi française).
 - Les destinataires des données (le Web Logiciel reflexcheck).
 - La durée de conservation des données (la durée de l'abonnement au Web Logiciel).
 - Leurs droits (accès, rectification, effacement, opposition, limitation).
 - La possibilité de retirer leur consentement à tout moment.
 - La possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.
- Respecter les droits des consultants et répondre à leurs demandes d'exercice de droits dans les délais légaux (1 mois maximum).

L'Editeur Sous-Traitant ne saurait en aucun cas être responsable dès lors que l'Utilisateur Responsable de Traitement ne lui a pas fourni toutes les informations nécessaires ou ne lui a pas remonté une question de conformité à la réglementation dont il avait connaissance et qui impliquait, même indirectement l'Editeur Sous-Traitant.

Article 9. Limitation de responsabilité liée aux réseaux publics de télécommunication

L'Utilisateur, agissant en qualité de Responsable de traitement, reconnaît que l'Éditeur, agissant en qualité de Sous-Traitant, n'exerce aucun contrôle sur les réseaux de télécommunication publics, notamment le réseau Internet, utilisés par l'Utilisateur pour accéder aux Services.

L'Utilisateur reconnaît et accepte en conséquence que, malgré la mise en œuvre par l'Éditeur de moyens raisonnables et conformes aux standards de sécurité, celui-ci ne peut garantir la confidentialité absolue des données lors de leur transfert sur ces réseaux publics.

L'Éditeur ne saurait dès lors être tenu responsable d'un détournement, d'une captation, d'une corruption, d'une altération ou de toute autre atteinte aux données survenant lors de leur transfert via lesdits réseaux, sauf faute prouvée directement imputable à l'Éditeur.

Aux fins de la présente clause, le terme « Données » inclut tant les données personnelles que, le cas échéant, les données sensibles au sens du Règlement (UE) 2016/679 (RGPD).

Formulaire de consentement au traitement des données personnelles

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 — RGPD
(Règlement Général sur la Protection des Données)

1. Identité du responsable du traitement

Les données personnelles collectées sont traitées par :

.....

utilisateur du service Web Logiciel reflexcheck, pour les besoins de la gestion, du suivi et de l'analyse des séances de réflexes archaïques.

2. Finalités du traitement

Les données recueillies sont utilisées pour :

- La création et le suivi de votre dossier "consultant".
- La saisie et la conservation des informations recueillies lors des séances (identité, coordonnées, âge/date de naissance, observations, tests réflexes, objectifs de consultation, accompagnements en cours, exercices proposés, comptes rendus, etc.).
- Le suivi dans le temps de votre évolution.

Aucune donnée n'est utilisée à des fins commerciales ni transmise à des tiers à des fins de prospection.

3. Base légale du traitement

Le traitement de vos données repose sur votre consentement explicite (article 6 §1 a. du RGPD).

Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment, sans justification, en informant votre praticien.

4. Destinataires et hébergement des données

Les données sont cryptées et hébergées en France par Hosteur (certifié Hébergeur de Données de Santé - HDS) pour le compte de reflexcheck. Seuls votre praticien et les sous-traitants techniques habilités ont accès à vos données.

5. Durée de conservation

Les données personnelles sont conservées pendant la durée du suivi du consultant et/ou pendant toute la durée d'utilisation du Web Logiciel par l'Utilisateur, correspondant à la période de validité de son abonnement actif.

À l'expiration de cette période, les données sont supprimées de manière sécurisée.

6. Vos droits

Vous disposez à tout moment des droits suivants :

- Accès à vos données.
- Rectification ou suppression.
- Limitation ou opposition au traitement.

Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter votre praticien à l'adresse :

et/ou reflexcheck à : contact@reflexcheck.com

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

7. Consentement

- ☐ J'ai lu et compris les informations ci-dessus.
- ☐ J'accepte que mes données personnelles soient collectées et traitées conformément aux conditions précisées dans le présent formulaire.
- ☐ Je suis informé(e) que je peux retirer mon consentement à tout moment.

Nom et prénom du consultant :

Signature :

Date : / /